

2016.106
nomenclature : 2.1.8

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)
EXTRAIT du registre des délibérations
Conseil Municipal du 16 juin 2016

Conseillers en exercice :	33
présents :	27
Pouvoirs :	5
votants :	32
abstentions :	0
voix pour :	32
voix contre :	0

Aujourd'hui jeudi 16 juin 2016 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 10 juin 2016, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - M. Jean-François VALEGEAS – Mme Michelle LE FLOCH – M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – Mme Dominique CHARMENSAT - M. Jérôme TEXIER-BLOT- M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD - Mme Maryvonne LAURENT – Mme Isabelle LASSALLE –

ETAIENT EXCUSES

Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA donne pouvoir à M. Olivier TOUBOUL – M. Cheikhou DIABY donne pouvoir à M. Michel GOURINCHAS – Mme Jeanine PROVOST donne pouvoir à M. Noël BELLIOU - M. Richard FERCHAUD donne pouvoir à Mme Maryvonne LAURENT - Mme Florence PECHEVIS donne pouvoir à Mme Emilie RICHAUD –

ETAIT ABSENT

M. Christian BAYLE -

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

**Dénomination des voies desservant
les bâtiments du site de l'ancien hôpital**

2016.106

Dans le cadre de l'aménagement du site de l'ancien hôpital et notamment de l'installation prochaine du siège de Grand Cognac dans les anciens bureaux administratifs, il y aurait lieu de dénommer les voies desservant ces bâtiments pour en faciliter l'adressage. D'une manière générale, il pourrait être proposé de dénommer l'ensemble des voies de ce secteur, du nom des villes jumelées avec Cognac sauf Koenigswinter et Perth déjà existantes.

Ainsi la voie passant devant le futur siège de la Communauté pourrait être dénommée Rue de Valdepeñas.

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission d'Aménagement du Territoire réunie le 11 mai 2016.

2016.106
nomenclature : 2.1.8

Considérant l'accord de l'Etablissement Public Foncier en date du 13 juin 2016,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

DECIDE de dénommer la voie existante devant les anciens bureaux administratifs de l'hôpital, Rue de Valdepeñas et d'adopter la numérotation sérielle.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS